



## CARNET BLEU

Augustin VIAL, le 12 août 2025  
Rébruns

*Félicitations !*

## CARNET BLANC



Cyril FONTON et Aurélie SIVIGNON  
le 5 juillet 2025



Tous nos vœux de bonheur ! Mahmoud AYADI et Marie FOREST  
le 19 juillet 2025

**PACS** Jonathan MACHADO et Océane GOURDON, le 27 septembre 2025

## NOS PEINES

Madame Marie Françoise BERNE née BOULATON, le 12 août à Avignon  
Monsieur Jacques AUROI, le 15 août à Changy  
Madame Monique GRIMAUD née PICARD, le 18 août à La Pacaudière  
Madame Simone MOUCHON née THEVENOUX, le 8 septembre à La Pacaudière

*Sincères condoléances*

## ROANNAIS AGGLOMERATION : ATELIERS SOMMEIL

Roannais Agglomération propose aux séniors, à partir de 60 ans, un atelier « Sommeil » dans notre commune. Il aura lieu les mardis, de 14h00 à 15h30, du 18 novembre au 16 décembre, à la salle de réunions de la Mairie. Il reste 8 places disponibles ! Vous pouvez dès à présent vous inscrire directement en Mairie au 04.77.64.30.51.

## DECORATIONS DE NOËL

Les lutins du Père-Noël commencent à se mettre en action pour embellir le village. Si vous aimez la magie de Noël et bricoler, vous pouvez les rejoindre et partager un moment convivial, les lundis à partir de 14h00 en Mairie. Merci !

## MEDICOBUS

Depuis le mois de juillet, le medicobus s'installe les mercredis des semaines impaires, de 12h50 à 15h30 Place du Souvenir. Si vous n'avez plus de médecin traitant et/ou vous êtes en ALD, vous pouvez prendre rendez-vous au 04.77.23.11.73.

A partir du mois de novembre, l'offre mobile de santé s'étoffe. Le service d'optique itinérant OPTICAL VISION MOBILE viendra à votre rencontre. Tous les renseignements vous seront communiqués très prochainement.

Grégory SIMON Opticien diplômé  
Maître Artisan d'Art Lunetier  
06 76 19 93 76

## NOUVELLE ENSEIGNE

Madame Sandrine MARTIN ouvre son salon de coiffure mixte Place du Champ de Foire, uniquement sur rendez-vous les fins de semaine. Bienvenue sur notre commune !



## A VOS AGENDAS !!

- **Mardi 11 novembre** : Commémoration de l'Armistice de 1918 à 11h00 suivi d'un vin d'honneur servi au Copia
- **Samedi 15 novembre à 11h00** : Inauguration des abords du Foyer Rural
- **Samedi 6 décembre** : Distribution de sapins et vente de tripes, organisées par le Comité des Fêtes au Foyer Rural
- **Dimanche 14 décembre** : Concours de tarots, organisé par la Boule Changynoise
- **Samedi 10 janvier 2026 à 11h00** : Vœux de la Municipalité
- **Samedi 17 janvier 2026** : Repas du CCAS



# FLASH INFO n°20

## Octobre 2025

# CHANGY



## LE MOT DU MAIRE

Chères Changynaises et chers Changynois,

La rentrée de 2025 est déjà eu lieu il y a presque un mois ! Tout passe trop vite !

Après avoir pris quelques jours de vacances début septembre, j'ai retrouvé avec joie mon équipe et les projets en cours. En premier lieu le projet de l'aménagement des abords du foyer qui était déjà bien engagé avant mes congés. Malgré une météo très capricieuse, les travaux ont bien avancé ! Le calendrier est respecté et c'est pourquoi vous trouverez ci-après une invitation pour l'inauguration de ce nouvel espace.

A la mi-septembre nous avons reçu le montant des Amendes de Police au titre de l'année 2025. Comme nous avons déjà le montant de la subvention du Département, nous reprenons espoir pour essayer de mettre en place un aménagement pour un chemin piétonnier des Gatilles ! Le projet sera moins conséquent que notre idée première. En effet, la subvention de l'Etat au titre de Fond Vert n'est plus d'actualité ! Le 6 octobre, au cours de notre réunion de Conseil Municipal, nous étudierons les devis demandés et la faisabilité de certains travaux. J'ai bon espoir de voir quelques aménagements être validés et réalisés.

Le 19 août, a eu lieu la visite du jury du Département pour le fleurissement et le cadre de vie. Cela fait maintenant cinq ans que nous sommes au travail pour essayer d'obtenir une fleur pour notre village. Je pense que cela ne sera pas encore pour 2026, car le jury attend la fin des travaux des abords du foyer. Embellissement, qualité des matériaux, désimperméabilisation, seront des atouts majeurs dans l'obtention de cette récompense. Un dossier conséquent est également en cours d'élaboration pour étayer cette demande. Nous ne perdons pas espoir !

Cet été, la tristesse a envahie plusieurs fois notre petit village. Trop de départs. Certaines figures de Changy nous ont quitté, mais il nous reste tellement de souvenirs que le vide, parfois, nous semble moins profond.

Un mois de septembre plein d'animations également : la rentrée scolaire, la marche « Entre vignobles et route bleue » (malheureusement sous des trombes d'eau), les Classes en 5 avec un magnifique défilé, les activités diverses des associations (gym, Club de l'Amitié, Bricolage et couture, boules, comité des fêtes, sou des écoles et les deux sociétés de chasse..... C'est sûr la rentrée est faite et bien faite !

Il ne vous reste plus qu'à découvrir les divers articles concoctés par la Commission Information que je remercie pour son travail.

**« Tout est possible à qui rêve, ose, travaille et n'abandonne jamais. »**

**Xavier Dolan (Réalisateur, scénariste, monteur, producteur et acteur Québécois)**

Votre Maire,  
Patricia GOUTORBE

Madame Patricia GOUTORBE, Maire de Changy et l'ensemble du Conseil Municipal  
ont le plaisir de vous convier à l'inauguration des abords du Foyer Rural,  
30, Route d'Arçon

**Le Samedi 15 novembre à 11h00**

En présence de

Monsieur Hervé GÉRIN, Sous-Préfet de Roanne,  
Monsieur Antoine VERMOREL-MARQUES, Député de la Loire,  
Madame Huguette BURELIER, Conseillère Départementale,  
Monsieur Yves NICOLIN, Président de Roannais Agglomération.

*Cette inauguration sera suivie d'un vin d'honneur.*

## RENTREE DES CLASSES

C'est sous la pluie que nos écoliers ont fait leur rentrée le lundi 1<sup>er</sup> septembre dernier. L'équipe pédagogique a accueilli chaque famille autour d'un café avant que l'ensemble des élèves rejoignent leur classe pour débiter cette nouvelle année scolaire.

Marjolaine CHABRILLAT, directrice de l'école, sera présente à l'école 3 jours par semaine et assurera la classe les lundis et mardis pour les 21 élèves de maternelle : TPS, PS et MS avec l'aide de Béatrice OBLETTE, ATSEM. Charlotte VADON prend son relais les jeudis et vendredis. Nous lui souhaitons la bienvenue !

Rosen MEUNIER continue de faire classe aux 21 élèves de Grande Section / CP. Elle est épaulée quelques heures par semaine par Béatrice OBLETTE et Amandine LAFONT. Céline DEBOUT, AESH, est également présente dans la classe pour accompagner 2 enfants.

Charlotte PEGUET est toujours en charge des élèves de CE1 et CE2 au nombre de 18 cette année et Vanessa BERNARD, continue d'enseigner aux 22 élèves de CM1/CM2.

Béatrice OBLETTE, Amandine LAFONT et Stacie CONTRINO, employées communales, assurent les services de garderie, nettoyage des locaux et cantine.

Nous souhaitons à tous, petits et grands, une très belle année scolaire remplie de beaux projets !



## CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS



L'élection des représentants du CME a eu lieu le jeudi 18 Septembre. Comme chaque année, c'est dans des conditions de vote identiques à un bureau de vote traditionnel que chaque élève, à partir du CE1, a pu voter pour son candidat favori. Mia MORALES (CE2), Maïly DURAND (CE2), Valentin LASSAIGNE (CM1), Faustine GIMEL GOUBY (CM1) et Lison GIMEL GOUBY (CM1) rejoignent ainsi Gabin FESSY, Schadey MAUDUIT et Milyana MAUDUIT dans l'équipe du CME. Bienvenue à eux dans leur nouvelle fonction !

L'installation officielle des élus du CME aura lieu lors d'un prochain Conseil Municipal. La 1<sup>ère</sup> réunion de travail avec les enfants se déroulera le lundi 13 octobre. Ce sera l'occasion d'évoquer les idées/projets de chacun et voir ce qui peut être réalisable.

## MARCHE ENTRE VIGNOBLES ET ROUTE BLEUE

La traditionnelle « Marche du vin bourru » organisée par le Sou des écoles, désormais appelée depuis cette année « Marche entre vignobles et Route Bleue » n'aura pas eu le succès attendu !

Et pour cause, ce dimanche 21 septembre, la pluie n'a pas cessé de tomber tout au long de la journée. 104 courageux sont tout de même venus arpenter notre belle campagne.

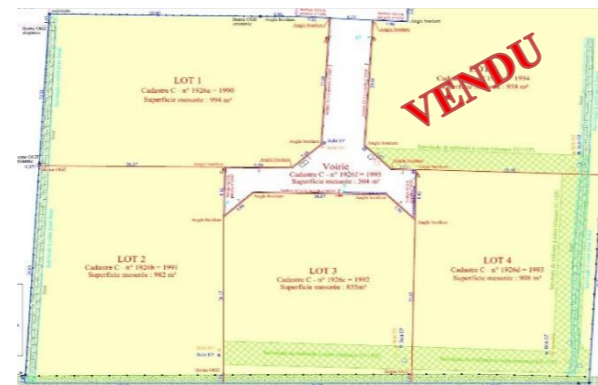
Pour se réchauffer, à leur arrivée, chaque participant a pu déguster du saucisson vigneron.

Le Sou des Ecoles remercie tous les bénévoles avant, pendant et après le Jour J : ceux qui œuvrent à nos côtés depuis de longues années, les associations de la commune, la Municipalité et tous les parents qui se sont investis.

## LOTISSEMENT CLOS DES VIGNES

La première vente de parcelle a été actée devant notaire le 25 juillet ! Bienvenue aux nouveaux acquéreurs et bonne installation à Changy !

Il reste actuellement 4 lots, de 835 m<sup>2</sup> à 994 m<sup>2</sup>, au prix de 49,00 € le m<sup>2</sup> TVA incluse.



## ELECTIONS MUNICIPALES

Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026. Le mode de scrutin change ! Ce sera désormais un scrutin de liste paritaire. Cela implique la suppression du panachage, il n'est donc plus possible d'ajouter/supprimer des noms lors du vote.

## TRAVAUX EN COURS

### • Aménagement des abords du Foyer Rural

Les entreprises locales EASY PAYSAGE et l'EURL Cédric POYET TP (Sous-Traitant), sont à pied d'œuvre ! Ils réalisent actuellement les travaux d'aménagement du parking : création d'un espace vert, création d'un terrain de pétanque, de 11 places de parking dont 1 PMR, murs et grilles de clôture, réalisation d'une résine drainante pour satisfaire aux exigences environnementales des partenaires financiers. L'entreprise TG FACADES réalise la réfection de l'ancien mur en continuité du préau.

Ces travaux bénéficient d'une subvention du Département de la Loire à hauteur de 20.000,00 €. La dotation d'investissement de Roannais Agglomération d'un montant de 25.000,00 € a également été affectée à ce projet.

### • Lavoir de Rébruns

L'entreprise TAILLARDAT Pascal interviendra dès que le temps le permettra pour « réparer » le lavoir de Rébruns qui ne retenait plus l'eau depuis plusieurs mois.

Nous remercions à cette occasion les chasseurs de la Société de Chasse de Rébruns qui ont assuré le nettoyage du lavoir et de ses alentours afin que les travaux puissent s'effectuer dans de bonnes conditions le moment venu.

Une partie de l'ancienne grille entourant la Madone a été réhabilitée et installée par nos agents, afin de sécuriser le puits qui se trouve à proximité du lavoir.



### • Carrefour central

Suite aux travaux de reprise de la résine par l'entreprise DESERTINE, il a été constaté des manquements sur une zone d'environ 20 m<sup>2</sup>. Il a été convenu avec l'entreprise de refaire cette zone, durant la première semaine des vacances de la Toussaint.

Pour une meilleure réussite de cette reprise, la circulation sera interdite aux poids-lourds durant l'intervention de l'entreprise (maximum une demi-journée).

### • Déplacement de la croix au carrefour de la RD307/RD8

La croix a été restaurée puis réinstallée à son nouvel emplacement par l'entreprise PEREY. La butte sur laquelle était initialement positionnée la croix a été arrasée par l'EURL Cédric POYET TP.

L'aménagement du délaissé prévoit également la plantation de ceps de vignes, notre commune faisant partie de l'itinéraire de la Route des Vins en Côte Roannaise.

D'autres aménagements pourront également être envisagés : tables de pique-nique, espace de covoiturage...



## TELECOM : ARRÊT DU RESEAU CUIVRE

La fermeture du réseau télécom cuivre aura lieu **au plus tard le 27 janvier 2026** sur notre commune. Si vous êtes toujours connecté à ce réseau, vous devez impérativement vous préparer à vous connecter à la fibre pour éviter une coupure de vos services.

Vous devez demander l'installation d'une prise terminale optique gratuite (**jusqu'au 31 décembre 2025**) sur <https://www.thd42.fr> ou au 04.77.43.08.55. Une fois cette prise installée, vous devrez vous rapprocher de l'opérateur de votre choix pour faire le point sur vos besoins et souscrire une offre sur le réseau fibre.

## DIVAGATION DES ANIMAUX

Depuis quelques semaines, la Mairie est interpellée sur le nombre croissant de chats divagants.

Pour rappel, les propriétaires de chat(s) sont responsables de leur animal et de tout dommage causé par leur animal.

Lors de sa réunion, le Conseil Municipal a décidé de ne pas engager, pour l'instant, une campagne de stérilisation mais dans un premier temps d'inciter tous les propriétaires de chat(s) à suivre les gestes de prévention :

- Faire identifier son animal domestique (puce ou tatouage). Un chat non identifié est considéré comme errant.
- Faire stériliser son animal permet de limiter le nombre de portées
- Ne pas nourrir les chats sur l'espace public

Dans un second temps, nous engagerons une réflexion avec les associations de protection animale et les vétérinaires.